

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ANDRÉ VÈNE

Remarques sur l'évolution économique et financière de la France depuis la libération

Journal de la société statistique de Paris, tome 90 (1949), p. 267-276

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1949__90__267_0

© Société de statistique de Paris, 1949, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

REMARQUES SUR L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA FRANCE DEPUIS LA LIBÉRATION

Si l'on étudie d'année en année l'ensemble des statistiques françaises, l'on ne peut manquer d'être frappé d'un contraste qui, jusqu'à la fin de l'an dernier, a été en s'accroissant. D'un côté, celui de la production, et en particulier de la production industrielle, le redressement a été rapide. Sans doute n'avons-nous pas fait, depuis 1938, les mêmes progrès que certains pays éloignés du champ des hostilités, mais il faut voir où nous étions tombés. De 41, en moyenne, en 1944, l'indice de la production industrielle, établi avec base 100 en 1938, est passé à 84 en 1946, à 99 en 1947 et a même dépassé le niveau d'avant-guerre à la fin de 1948 puisqu'il atteignait 113 en décembre dernier. D'un autre côté, celui des indices financiers et monétaires, nous voyons apparaître les signes d'une crise qui a été en s'aggravant. Dès 1946, l'inventaire financier, publié par les soins de

(1) La formation de la viande, la sécrétion du lait sont des phénomènes continus. La production de la viande et celle du lait sont des phénomènes discontinus : la première a lieu lors de l'abatage, la seconde lors de la traite.

M. Robert Schuman, indiquait que la valeur du franc par rapport à l'or était tombée à 2,6 % de celle de 1913 et ne s'élevait plus qu'à 1,8 % si on la mesurait par rapport aux prix de détail. Dès le courant de l'année 1947, le franc était devenu l'une des plus faibles monnaies du monde. De toutes les monnaies dont la parité avait été acceptée à titre provisoire par les autorités du Fonds monétaire international, c'était la seule dont la définition fût inférieure à un centigramme d'or.

Cette chute de la monnaie française n'a fait, depuis lors, que s'aggraver. L'on attribue généralement la responsabilité de cette situation aux institutions politiques, mais l'on peut se demander également si elle n'est pas imputable en partie à certaines erreurs de jugement des experts financiers qui se sont trouvés en place depuis la libération jusqu'à une période toute récente.

Ces erreurs sont imputables en partie à la confiance faite à des slogans inflationnistes et la création d'une nouvelle orthodoxie financière qui était une orthodoxie inflationniste. Elle tient aussi à un attachement à certaines méthodes, aujourd'hui dépassées. Longtemps séparés du monde extérieur par le blocus, nous n'avons pas utilisé suffisamment les moyens nouveaux de redressement financier mis à la disposition des gouvernements modernes par les travaux de lord Keynes. Il est nécessaire de rappeler sommairement l'essentiel de ces travaux qui ont abouti à de véritables découvertes pour bien comprendre ce qui s'est passé en France depuis deux ans.

Lord Keynes, vivant en Angleterre dans une époque de chômage intense, avait été frappé de l'importance du problème de l'emploi. A ses yeux, nous nous trouvions placés dans une situation tout à fait nouvelle pour la raison bien simple que le problème économique était en voie de solution. Il faut en effet un nombre d'heures de travail de plus en plus faible pour que, dans les pays les plus avancés, la production atteigne un niveau suffisant pour subvenir à l'ensemble des besoins de la population. Dans ces conditions, le problème de l'équilibre de la production et de la consommation prend une importance de plus en plus grande. Pour résoudre ce problème de l'équilibre, lord Keynes avait recours à une analyse nouvelle inspirée en grande partie des considérations statistiques et dont le succès a beaucoup contribué à mieux mettre en lumière la nécessité de la statistique.

Lord Keynes avait cessé de se conformer aux méthodes statiques de Ricardo. Il entendait tenir compte des courants spontanés qui influent sur la vie économique et en déterminent les variations. Au surplus, il avait bien vu la nécessité de tenir compte des éléments psychologiques. Au lieu de prendre comme point de départ, comme les anciens économistes, la quantité totale de monnaie, il avait jugé utile de faire des distinctions entre les différentes fractions de cette quantité totale, suivant les intentions dans lesquelles elles étaient employées. Il était donc parti du flux des gains de la société ou de son revenu monétaire et avait observé que ces gains monétaires étaient divisés en deux éléments. D'une part, ce qui a été gagné par la production des biens de consommation et, d'autre part, ce qui a été gagné par la production des biens d'investissement. Ensuite, ce qui a été dépensé, soit en biens de consommation, soit en épargne. Il s'était aperçu qu'il y avait équilibre aussitôt que la proportion des biens de consommation et des biens d'investissement était la même que celle des biens de consom-

mation et des biens d'épargne. En d'autres termes, supposons que dans un pays le revenu annuel atteigne 100 millions de livres. Si 90 millions de livres sont consacrés à l'achat de biens de consommation et 10 millions à l'achat de biens d'épargne, il faudra, pour qu'il y ait équilibre, que la production de biens de consommation atteigne également 90 millions et la production de biens d'investissement 10 millions. Alors toutes les marchandises trouveront des acheteurs et le niveau des prix restera stable.

Cette première formule de lord Keynes a été depuis lors exprimée de façon un peu plus complexe. Lord Keynes a admis que l'investissement devait être toujours égal à l'épargne parce qu'il a pris l'habitude de considérer la formation des encaisses comme une épargne. Il n'en reste pas moins que l'équilibre et la stabilité des prix, d'après ses disciples et d'après la plupart des économistes modernes, sont étroitement subordonnés au respect d'une proportion normale entre les investissements de la société et ses ressources.

Écrivant d'abord en période de crise, John Maynard Keynes a critiqué l'esprit d'épargne excessive qui portait dans son pays les administrateurs de certains établissements à créer des réserves dépassant sensiblement leurs besoins, à une époque où, ne fût-ce que pour remédier au chômage, ils eussent beaucoup mieux fait d'employer leurs disponibilités à des travaux neufs, en vue de stimuler l'activité économique. Keynes s'est montré alors le vigoureux partisan des programmes de grands travaux qui font naître des circuits nouveaux et contribuent efficacement à combattre l'atonie économique des périodes de dépression. On a invoqué en conséquence son autorité pour justifier l'existence de programmes d'investissements tels que ceux du Plan Monnet.

En réalité, d'après Keynes, les grands travaux sont essentiellement un remède à utiliser dans les périodes de surproduction. Même dans ces périodes, il est nécessaire de prendre des précautions pour que leurs avantages ne soient point annihilés par des inconvénients d'ordre financier, tels qu'une hausse du taux de l'intérêt.

En temps de pénurie, au contraire, et par exemple dans les périodes de guerre ou d'après-guerre, la politique économique et financière, si l'on veut continuer à maintenir l'équilibre, doit être complètement renversée. Au lieu de stimuler la dépense, il faut renforcer l'épargne, pour empêcher l'arrivée sur les marchés de disponibilités qui, n'ayant pas de contre-partie en marchandises, provoqueraient une hausse catastrophique des prix.

Au lieu de faire remonter les prix par la mise en route de travaux neufs, il est nécessaire, en période de guerre ou de reconstruction, de les contenir, soit par un énergique effort pour stimuler l'épargne libre, soit par des dispositifs d'emprunts forcés ou de déblocage des revenus.

Les projets de blocage des billets qui ont été préconisés en France à la Libération étaient donc conformes aux suggestions de lord Keynes. Les programmes d'investissements, au contraire, étaient faits à contretemps. En principe, il ressort des analyses de lord Keynes que les grands travaux sont plus opportuns en période de surproduction qu'en période de pénurie. Est-ce une raison pour renoncer à tout effort de modernisation ou de reconstruction? Évidemment non. Mais cet effort doit s'accompagner de précautions spéciales qui sont d'ordre financier. Il est indispensable, si on veut le mener à bien, de stimuler l'épargne libre ou de lui substituer des dispositifs nouveaux.

La mise en vigueur du Plan Monnet constituait un argument de plus en faveur de l'un des deux plans mis en avant, après la Libération, pour obtenir le retour des prix à des niveaux normaux.

Ce plan était celui qui comportait un blocage des billets comparable à celui que M. Gutt a pratiqué en Belgique en s'inspirant d'ailleurs d'idées monétaires plus simples que celles de Keynes et de la vieille théorie quantitative de la monnaie. M. Gutt, à la vérité, n'a point provoqué une contraction durable de la circulation fiduciaire, les effets du blocage des billets ayant été contre-balançés en Belgique par une distribution relativement libérale de crédits, mais sa politique, violemment critiquée aujourd'hui dans certains milieux financiers belges, lui a permis de freiner la hausse des prix et de faciliter la reconversion ou, en d'autres termes, la remise en activité des industries éprouvées par la guerre. Quoi qu'il en soit, l'échange des billets qui a suivi la Libération n'a pas été accompagné en France d'un blocage.

Il existait à la vérité un second plan d'assainissement monétaire qui consistait à se fier au retour de l'abondance pour rendre les prix plus normaux. Mais ce plan comportait certaines particularités qui ont généralement été perdues de vue. Son auteur, qui a une certaine expérience en matière de redressement monétaire, recommandait d'ajourner les programmes de modernisation industrielle pour donner la priorité à des importations massives de denrées alimentaires et de produits de consommation qui auraient fourni à la population éprouvée par la guerre des ressources indispensables à sa subsistance. L'on peut dire que ce plan a été mal compris et qu'il n'a pas été appliqué non plus. L'on s'est hâté de moderniser et d'accroître les installations industrielles avant d'avoir exercé une action stabilisatrice sur les prix. Il en est résulté un déséquilibre croissant et une hausse d'autant plus déréglée que les organismes professionnels ont cherché, dans des majorations de prix et de tarifs, le moyen de résoudre toutes les difficultés sans se préoccuper autant qu'il le fallait du pouvoir d'achat des consommateurs.

Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que la campagne contre le dirigisme n'a pas abouti au libre jeu des facteurs économiques naturels. Les organismes mis en place en vertu des doctrines corporatistes se sont affranchis de plus en plus de la tutelle de l'État pour régir les prix qui sont devenus des prix monopolistiques.

En 1944, année de la Libération, les prix taxés n'atteignaient pas, en moyenne, le triple des prix de 1938. La moyenne de l'année 1944 a été de 253 pour les prix industriels et de 277 pour les prix agricoles. Actuellement, les prix industriels égalent plus de vingt et une fois les prix de 1938, et les prix agricoles, malgré leur baisse récente, un peu plus de seize fois.

Si l'on regarde les graphiques, l'on constate que la hausse a été relativement lente jusqu'en juillet 1946. L'indice des prix industriels se tenait alors à 588, et l'indice des prix agricoles, qui avait baissé depuis le mois de mai, à 554. Puis, dès le mois d'août 1946, l'on a constaté une vive hausse des prix agricoles, qui ont été portés à 1.132 en mai 1947. Ramenés à 985 en juillet 1947, ils ont repris leur marche ascendante et, après un petit recul en juin et juillet, ont atteint leur plus haute cote — 1.904 — en novembre 1948. Depuis la baisse est venue, sans apporter encore beaucoup d'allègements aux consommateurs, puisque l'indice, en février, était encore à 1.637.

Les prix industriels avaient d'abord suivi, de façon beaucoup plus sage, les prix agricoles. En novembre 1947, ils se tenaient encore à 866, alors que les prix agricoles atteignaient déjà 1.392. En janvier 1948, à la suite des majorations décidées par M. René Mayer, ils s'élevaient à 1.359.

Ces majorations étaient susceptibles d'entraîner un arrêt de nos exportations. Aussi le gouvernement devait-il se décider, à partir du 26 janvier 1948, à relever le prix d'achat officiel de l'or par la Banque de France, et à fixer de nouveaux taux de change officiels, se situant aux environs de 864 francs pour la livre, de 214 francs pour le dollar et de 80 francs pour le florin des Pays-Bas. Quelques jours plus tard, le 2 février 1948, une loi prévoyait la création à la Bourse de Paris d'un marché libre de l'or et aussi, sous le nom de marché libre, d'un marché réglementé des devises, qui devait être limité en fait au dollar et à l'escudo, puis au franc suisse. Pour faciliter l'alimentation de ce marché, une amnistie était prévue en faveur des détenteurs d'or et de devises non déclarées qui se mettraient en règle.

La circulation fiduciaire avait été portée de 734 milliards au 31 décembre 1946 à 920 milliards au 31 décembre 1947. Le prélèvement exceptionnel, mesure courageuse, qui devait faire entrer 108 milliards dans les caisses du Trésor, ne pouvait agir qu'avec un certain retard. Pour éviter un nouvel accroissement de la circulation, l'on dut procéder à une mesure impopulaire, l'échange et le blocage des billets de 5.000 francs.

Cette mesure était tardive. D'abord parce qu'elle n'atteignait pas les gens informés. Ensuite, parce qu'elle prenait l'aspect d'une mesure dirigée contre les porteurs de billets de la Banque de France, au moment même où l'on prenait des dispositions en faveur des détenteurs d'or et de valeurs étrangères.

Il n'est pas douteux pourtant que le blocage des billets de 5.000 francs a provoqué, pendant le premier semestre 1948, une réduction de la circulation de la Banque de France qui a été ramenée à 825 milliards au 30 juin, et un ralentissement de la hausse des prix. Ce ralentissement, à la vérité, a été passager. Dès le mois d'octobre, les prix industriels ont commencé un nouveau mouvement ascendant qui les a portés, en février 1949, à 2.158. En même temps, l'indice des matières premières, qui a subi l'influence de la dévaluation de janvier 1948 et de l'alignement de la livre sterling opéré en septembre, s'est élevé à 2.175.

A peine atténuée par le fléchissement récent des prix agricoles, la violente hausse subie depuis la Libération a entraîné de graves répercussions, tant au point de vue budgétaire qu'au point de vue économique et social.

Au point de vue budgétaire, il était évident que tout l'effort de compression des dépenses serait annulé par les effets de la hausse des prix. Une expérience, souvent répétée, montre qu'il est impossible de stabiliser un budget en temps de renchérissement rapide du coût de la vie. Le renchérissement, en effet, gonfle les dépenses de l'État comme celles des particuliers. On a pu s'en apercevoir de nouveau depuis quatre ans. Les dépenses budgétaires, en dépit de certaines prodigalités, n'ont atteint qu'un total de 462 milliards 754 millions en 1945. Les crédits prévus pour les seules dépenses civiles se sont élevés à 899 milliards 960 millions pour 1949 et il s'y ajoutera quelque 350 milliards de crédits militaires. De sérieuses économies, pourtant, ont été réalisées. 65.000 fonctionnaires

environ ont été licenciés en vertu de la loi du 25 juin 1947 et de celle du 7 janvier 1948 tant dans les services publics que dans les entreprises nationalisées. Suivant le rapport de M. Baranger relatif à la loi des maxima, ce chiffre doit être porté à 115.000 si l'on ajoute les licenciements effectués en vertu de la loi du 23 décembre 1946. Ces licenciements portaient en partie sur des emplois vacants, mais les suppressions de ces emplois vacants aboutissent en fin de compte à des économies très réelles puisqu'elles empêchent le remplacement des fonctionnaires qui ont quitté l'administration. En matière de réquisitions d'immeubles et d'automobiles également, des réductions ont été obtenues. Suivant les déclarations de M. Petsche faites à la Radio le 23 janvier 1949, il ne restait plus en 1949 que 627 immeubles réquisitionnés au lieu de 6.500 en 1946. Entre les mêmes dates on avait supprimé 6.250 autos affectées à l'administration, soit la moitié, et 4.000 voitures militaires.

Mais, si l'on examine les différents chapitres des dépenses, on aperçoit de très fortes majorations. Le service de la dette viagère, en particulier, a été porté de 42 milliards 637 millions en 1945 à 147 milliards 829 millions en 1949, les dépenses de personnel de 105 milliards 903 millions en 1945 à 254 milliards 380 millions en 1949. Les charges sociales de 21 milliards 913 millions en 1945 à 58 milliards 908 millions en 1949 et les subventions, qui comprennent à la fois les subventions économiques et les subventions très importantes aux collectivités locales, de 54 milliards 427 millions en 1945 à 112 milliards 303 millions en 1949. L'on relève aussi des majorations dans tous les autres chapitres, y compris celui de la dette publique. Le chapitre des pouvoirs publics est le moins considérable; il n'en est pas moins passé de 392 millions à 3 milliards 478 millions. Il faut remarquer que les chiffres cités pour 1949 ne comprennent que les dépenses civiles.

Si les dépenses ont été fortement majorées par la hausse des prix, les recettes n'ont pas pu être accrues dans les mêmes proportions. Les déficits budgétaires proprement dits, toutefois, ne paraissent pas avoir été considérables.

Les résultats de l'exercice 1947, qui ont été publiés au *Journal officiel* du 8 janvier 1949, font état de 674 milliards 875 millions de recettes, en regard de dépenses qui étaient supérieures d'une quarantaine de milliards. Le déficit primitivement prévu était de l'ordre de 100 milliards. Mais la difficulté a toujours été de couvrir le montant des investissements qui comprenaient à la fois les dépenses de reconstruction et d'équipement. L'épargne n'a pas fourni le concours qui était nécessaire. En 1947, en particulier, les porteurs de valeurs mobilières, déduction faite des remboursements, n'ont fourni, soit sous forme d'actions, soit sous forme d'obligations ou d'emprunts à long terme, qu'une somme nette de 64 milliards, alors que les remboursements de bons du Trésor excédaient les souscriptions de quelque 70 milliards.

L'épargne, sous forme de valeurs mobilières, avait donc retiré 6 milliards de plus qu'elle n'avait apporté.

Dès l'an dernier, sans revenir à la normale, la situation s'est améliorée.

En 1948, les émissions d'actions et d'obligations et les emprunts des collectivités locales ou des groupements de sinistrés ont produit une somme nette de 89 milliards 62 millions et ce total a été porté à 197 milliards 62 millions par les rentrées du prélèvement exceptionnel. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 1948, les

souscriptions de Bons du Trésor ont excédé les remboursements de Bons du Trésor de 132 milliards.

Mais cette amélioration est due, en partie, à des circonstances exceptionnelles. La récente dépression de la Bourse montre qu'il reste encore beaucoup à faire pour augmenter le rendement des apports de l'épargne et arriver au financement des investissements nécessaires. Il importe de s'attacher aux causes mêmes du mal.

La diminution de l'épargne est imputable, pour une large part, aux changements brusques qui ont été apportés dans la répartition des revenus par l'inflation et par la hausse du prix de la vie.

Il est à peine besoin de rappeler les répercussions de la hausse des prix sur la situation des salariés et, en particulier, sur celle des cadres. D'autres éléments de la population, dont les revenus étaient encore plus dépourvus d'élasticité, ont été atteints de façon plus grave. Un exemple vient tout de suite à l'esprit, celui des détenteurs de valeurs à revenu fixe, dont l'indice était tombé, à la fin de décembre 1948, à 110 % de la moyenne de 1938, elle-même très basse. Mais d'autres porteurs de valeurs mobilières se sont trouvés atteints.

L'indice d'ensemble des valeurs françaises à revenu variable à fin 1948, se tenait à 1.366, niveau très inférieur à celui du coût de la vie. Au surplus, entre les différents groupes de valeurs, on remarquait de très fortes inégalités. En dépit d'une certaine reprise, l'indice des valeurs d'assurances se tenait encore à 206, la base 100 étant celle de fin décembre 1938. Venaient ensuite les valeurs du secteur nationalisé à 257, les banques à 433, les sociétés foncières à 555 et les sociétés de portefeuille à 602. En ce qui concerne les revenus, d'une manière générale, les détenteurs de valeurs à revenu variable ne bénéficient qu'avec un certain retard de la hausse du coût de la vie, et ont à supporter des frais très élevés.

L'on s'est beaucoup préoccupé ces derniers temps de l'éventualité d'une crise de surproduction. En réalité, nous souffrons depuis longtemps d'une crise d'une toute autre nature et qui n'a pas été assez soulignée.

Une fraction importante de la population ne bénéficie plus de revenus normaux. Ces consommateurs appauvris doivent ajourner les achats qui ne sont pas indispensables. L'on observe donc une contraction des marchés intérieurs et des phénomènes de sous-consommation analogues à ceux qui suivaient les famines de l'ancien régime. La crise de la librairie, par exemple, n'a point d'autre origine. Il reste encore de larges débouchés pour certains produits de luxe, pour ceux qui recherchent les enrichis de l'inflation. Il y en a beaucoup moins pour ceux qui achetaient autrefois ceux dont la hausse des prix a diminué le pouvoir d'achat.

Quels sont les remèdes à cette situation?

La politique d'économies, certes, doit être continuée. Mais elle ne saurait suffire à rétablir l'équilibre.

Il est indispensable, d'abord, de remédier aux insuffisances de la fiscalité qui ont été soulignées dans l'Inventaire financier. Les agriculteurs n'apportent encore qu'une contribution infime à l'impôt sur le revenu et bénéficient d'une immunité complète pour les bâtiments d'exploitation. En dépit des changements récemment survenus dans leurs profits, la richesse qu'ils ont accumulée, au moins

dans les pays d'élevage, devrait leur permettre d'apporter au budget une quote-part qui ne soit point d'ordre infinitésimal. Après les récents phénomènes de mévente, les plus intelligents d'entre eux commencent à s'apercevoir du tort qui leur est causé par certains agitateurs acharnés à contre-battre en leur nom tout essai de redressement financier.

Mais l'équilibre budgétaire est impossible, sans un retour à l'équilibre économique, défini par l'école Keynesienne. Il est indispensable de proportionner les investissements aux ressources et de remédier à ce que, dans leur langage abstrait, les fonctionnaires de l'entourage du Commissariat au Plan désignent sous le nom d'écart inflationniste.

Le Plan Monnet n'a pas bonne presse. On reproche à ceux qui le mettent en œuvre d'avoir complètement perdu de vue les considérations financières. Après avoir réclamé un effort fiscal démesuré, ils nous ont conduits, plus simplement, vers le recours à la planche à billets, en proclamant qu'il était impossible d'envisager une aide suffisante de l'épargne.

Le rendement du récent emprunt leur a donné un démenti et a montré que l'épargne pouvait répondre à de nouveaux appels.

Mais à deux conditions.

Il importe de remédier, par des mesures appropriées, à la désaffection du public à l'égard des valeurs à revenu variable. L'on ne voit pas pourquoi des mesures de contrôle rigoureux ont été prises à l'égard des porteurs de ces valeurs, alors que l'anonymat est encore assuré aux acheteurs de pièces d'or et de lingots. Il faut rétablir, au moins, un peu moins d'inégalité entre les thésauriseurs et ceux qui acceptent de prendre part au financement de l'activité économique en subissant tous les hasards de ce financement.

Mais l'on ne saurait oublier que les besoins de l'État et ceux du secteur nationalisé ne sauraient être couverts que par l'émission de valeurs à revenu fixe. Il est convenable, il est opportun de revaloriser le pouvoir d'achat de ceux qui ont fait confiance au crédit public. Le ministre des Finances s'est orienté dans cette voie, par un geste d'honnêteté qui marque une date et peut être le point de départ d'un sérieux redressement, caractérisé par une réapparition d'une certaine stabilité monétaire.

Ici une question se pose. Cette stabilité peut-elle être conciliée avec le maintien des prix actuels? Doit-elle être précédée, au contraire, d'un mouvement de baisse?

Les deux alternatives ont été soutenues. Tolérer une baisse des prix, a-t-on déclaré, ce serait s'exposer à un déséquilibre budgétaire sérieux, par la diminution du rendement de la taxe sur le chiffre d'affaires. L'argument vaut d'être examiné. Sur un total de recettes de 945 milliards 868 millions, la taxe sur le chiffre d'affaires a rapporté 299 milliards 656 millions pendant l'année 1948.

Mais cette taxe n'est pas seulement fonction du niveau des prix. Son rendement varie aussi avec l'activité des ventes. Et c'est un fait constaté que les chaussures à 4.700 francs se vendent de moins en moins.

Il y a plus. Si l'on examine de récents rapports du Commissariat au Plan, l'on constate que la rentabilité des installations nouvelles n'y fait l'objet d'aucune étude. Est-ce un simple oubli? Ou, au contraire, une manifestation de prudence?

En réalité, avec l'indice des prix de gros industriels à 2.158 et le taux moyen des valeurs à revenu fixe aux environs de 7 %, les investissements rentables devien-

nent de plus en plus rares. La simple modernisation des carrosseries d'une voiture de grande série exigerait des sommes considérables. Est-il tombé sous le sens que la création de grands laminoirs entraînerait, en raison de la dévaluation du franc, des dépenses qu'il est difficile d'envisager.

Le retour à l'équilibre doit donc être précédé d'un rajustement. Sans doute, élever les prix, c'est diminuer encore les salaires et augmenter, en théorie, les bénéfices des entreprises. Mais diminuer les salaires, comme l'a rappelé John Maynard Keynes, c'est s'exposer à une agitation sociale qui finalement ne saurait manquer d'être très coûteuse. Il convient donc de se préparer à une baisse des prix, en prenant les précautions habituelles, et, notamment, en évitant toute expansion exagérée du crédit. L'exemple, encore tout récent, de la Chine de Tchiang Kai Chek montre que l'inflation galopante peut conduire à des dangers plus graves.

La déflation est une période pénible, mais c'est aussi une nécessité économique pour ceux qui n'ont pas su éviter l'inflation. Les producteurs, même s'ils sont groupés en de puissantes coalitions, ont intérêt à ménager leur clientèle. Il leur faut élargir leurs débouchés conformément aux préceptes des économistes classiques. Il faut, de nouveau, tenir compte du point de vue du consommateur qui coïncide avec le point de vue de l'intérêt général. L'on ne saurait oublier, en effet, que tous les Français sont des consommateurs. En cette qualité, ce sont de braves gens et le plus souvent d'un naturel assez malléable. Mais quand le public a commencé à dire non, c'est lui qui fait la loi et il est bien difficile de le faire revenir sur ses décisions.

DISCUSSION

M. ROY remercie M. Vène pour son exposé. Avant d'ouvrir la discussion, il exprime toutefois le regret que cet exposé ait fait une part un peu trop large à la théorie économique, et cela au détriment de la statistique.

M. VÈNE ayant exposé l'embarras où l'on se trouve actuellement pour faire des prévisions quant à l'évolution des prix et de la production en France, M. ROY exprime l'avis qu'il serait, avant tout, souhaitable, non seulement de stabiliser les prix, mais encore d'obtenir une réduction des coûts de production; il estime que, même si cette réduction était modeste, elle serait de nature à stimuler grandement l'essor de notre Économie.

M. RIEUL PAISANT félicite M. André Vène de son exposé très complet. Il insiste sur l'impératif qui se pose à notre pays, à savoir la priorité des biens d'investissement sur les produits de consommation.

Certes, le Plan Marshall doit nous permettre de rééquiper notre outillage industriel, sans pour autant sacrifier l'importation de matières premières essentielles. Mais les crédits américains doivent cesser en 1952 et il faudra alors que l'épargne française soit en mesure de financer les investissements. C'est ce qui n'a pas été possible au début de l'application du Plan Monnet.

En réponse à M. Rieul Paisant, M. André VÈNE exprime le souhait que l'on puisse, dès maintenant, financer le Plan Monnet par l'épargne. Il ne faut pas tout sacrifier à la productivité du travail qui n'apparaît, dans la concurrence

internationale, que comme un des éléments du prix de revient. Le bénéfice des perfectionnements techniques nous a été, jusqu'à ce jour, retiré par l'inflation qui a élevé nos coûts de production.

M. Roy remercie, en terminant, M. Vène et les membres de la Société qui ont bien voulu participer à la discussion.
